

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX**

L'An deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Louis ROUEZ, Maire.

Présents : M. ROUEZ Jean-Louis, M. DUCH Jean-François, Mme GILBERT Anne (Adjoints), Mme GOULARD Stéphanie, M. ACHDJIAN Azade, M. GILLES Nicolas, M. BARDIOT Antoine,

Absents excusés : Mme CROSNIER Céline (pouvoir à Mme GILBERT Anne), M. JOHNSON Kwaku

Secrétaire de Séance : GILLES Nicolas

Date de convocation	07/03/2024
Nombre de Conseillers en exercice	9
Nombre de Conseillers présents	7
Nombre de votants	7

Numéro de la délibération

2024-10

Objet de la Délibération :
Approbation du compte administratif 2023

Le maire ayant quitté la salle pour ne pas prendre part aux débats et au vote, Madame GILBERT Anne, Adjointe au Maire, préside la séance. L'Adjointe expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2023. Les membres du conseil après en avoir délibéré et vote, adoptent le compte administratif de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

Résultats 2023	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	33 943.31	261 533.57
Recettes	36 596.31	343 031.20
Résultat de l'exercice	2 653.00	81 497.63
Report exercice 2023 au c/002 et 001	-22 001.36	+313 688.33
Résultat de clôture (sans RAR)	- 19 348.36	395 185.96



POUR : 7 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 0

Pour extrait conforme et exécutoire

Le secrétaire de séance
GILLES Nicolas

L'Adjoint au Maire
GILBERT Anne